
ORGANISATION MONDIALE de la SANTÉ (OMS) et ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC), *Les accords de l'OMC et la santé publique : étude conjointe de l'OMS et du Secrétariat de l'OMC, Genève, 2002, 94 p.*

Cette étude explore les impacts avérés et potentiels de plusieurs accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la santé publique. Elle examine en particulier les caractéristiques de l'*Accord général sur le commerce des services* (AGCS), de l'*Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce* (Accord sur les ADPIC), de l'*Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires* (Accord MSP*), ainsi que celles de l'*Accord sur les obstacles techniques au commerce* (Accord OTC). Cette analyse s'attarde également aux principes généraux de l'OMC, tels la non-discrimination, le traitement national, le traitement de la nation la plus favorisée, et à leurs possibles effets sur les politiques en matière de santé.

Le chapitre trois de cette étude est consacré à l'incidence éventuelle des règles commerciales sur les politiques nationales de santé publique dans huit domaines. Il s'agit de la lutte contre les maladies infectieuses, de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, du tabac, de l'environnement, de l'accès aux médicaments, des services de santé, de la sécurité alimentaire et de la nutrition et des questions émergentes, telles celles liées aux biotechnologies.

Enfin, le chapitre quatre présente certaines avenues de cohérence entre politiques de santé et politiques commerciales. Au niveau national, l'étude expose notamment les cas de la Thaïlande et du Canada. Au niveau international, elle spécifie également certains éléments de coordination entre l'OMS et l'OMC.

Dans l'ensemble, l'ouvrage constitue une base bien définie pour se familiariser avec la problématique des accords multilatéraux pouvant impliquer la santé.

*Note

L'acronyme «SPS» s'applique en anglais, «MSP» étant l'acronyme français. Cependant, dans cet ouvrage (rédigé en français), l'acronyme retenu pour désigner cet accord est «SPS».

Anne-Marie Robert, Anthropologie, MA